

# ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

## Changements concernant le fonctionnement de la cafétéria

Chers parents,

Veillez prendre note des changements importants concernant le service de cafétéria pour la prochaine année scolaire.

### **Nouveau fonctionnement – À partir de septembre 2025**

- Il n'y aura plus de carte physique à poinçonner, elle sera remplacée par un code QR plastifié qui devra être présenté au moment du service;
- Chaque enfant aura un code QR personnel, lié à votre adresse courriel.
- Lors d'un achat, vous ferez un virement et le solde repas sera automatiquement crédité à **votre enfant**.
- Chaque repas pris sera déduit du nombre de repas en banque lorsque nous scannerons le code QR à la cafétéria.

### **Ce que vous devez faire maintenant :**

1. **Mettre à jour l'adresse de courriel pour les virements :**

 **Nouvelle adresse à utiliser :**

***mel.boivinpapillesenfolie@gmail.com***

2. **Important :** Les virements doivent être uniquement pour l'achat de forfaits 10 repas et forfait annuel. Aucun paiement par virement pour les repas à la carte ne sera accepté.
3. Il sera également très important de mettre le nom complet de votre enfant dans la section message du virement.

### **Bon à savoir :**

Les cartes repas achetées durant l'année scolaire **2024-2025 resteront valides** jusqu'à épuisement de la carte.

Nous vous remercions pour votre collaboration et votre confiance. Ce nouveau système vise à simplifier et améliorer le service.

N'hésitez pas à me contacter pour toute question.

Cordialement,

**Mélanie Boivin**

**Propriétaire, gestionnaire**

Concessionnaire alimentaire – École Émilie-Gamelin

Papilles en Folie

mel.boivinpapillesenfolie@gmail.com